

## Compte-rendu du CSAL-FS n°6/2023 du 28/09/2023

Ce 6ème CSAL de l'année était réuni en Formation Spécialisée (instance qui remplace le CHS-CT). L'Assistante Sociale et l'Animatrice de la Politique Ministérielle de Prévention étaient présentes et l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) participait en visio.

L'ordre du jour portait sur la présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et du Programme Annuel de Prévention (PAP), l'examen des fiches de signalement, des accidents de travail et des demandes portées au Registre SST 70, l'organisation d'un atelier de facilitation par la cellule de médiation interne de la DGFIP au SGC de Luxeuil, le point budget et les propositions de dépenses, et les questions diverses.

Auparavant, nous avons lu la déclaration liminaire que vous trouverez ci-après.

### Présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et du Programme Annuel de Prévention (PAP) (pour avis)

Ces 2 documents sont très importants. Le DUERP est la transposition par écrit de l'évaluation des risques. Il permet d'établir le PAP qui découle directement des analyses et évaluations qui ont été effectuées. L'objectif est de réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Un groupe de travail s'était réuni le mercredi 21 juin 2023 pour établir ces 2 documents à partir des données qui avaient été récoltées dans chaque Service de la DDFiP.

Nous avons choisi de nous abstenir pour ce vote au motif que, constatant une aggravation des risques dans le DUERP, les réponses proposées par la Direction dans le PAP ne sont pas à la hauteur des enjeux. En effet, concernant les Agents itinérants (vérificateurs, huissiers, enquêteurs, géomètres...) qui utilisent leur véhicule dans le cadre de leurs activités professionnelles, la Direction préconise d'attendre la fin de l'année pour savoir s'il est possible de leur affecter un véhicule dédié : pourquoi attendre, et ne pas le décider aujourd'hui ? Il y a des intentions, mais un manque d'ambition !

À noter que, pour les Services de contrôle de la DGFIP, 100 véhicules de service seront dotés en 2023, d'autres en 2024, ainsi que des milliers de smartphones avec bouton d'alerte.

Notre Direction propose d'équiper dès maintenant les Agents de contrôle de DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé) à la ceinture.

Suite à la visite d'un Responsable de la Politique Immobilière de l'État (RPIE) en début d'année, la Direction va mettre en place des espaces de **co-working** sur les sites de Gray, Lure, Luxeuil et Vesoul. Ils doivent d'abord trouver un financement. Selon la Direction, cela répond à un besoin. Selon nous, cela conduira à une destruction des collectifs de travail et à un isolement des Agents !

En attendant le retour de l'ancienne **Assistante de Prévention**, Madame Piot assure en quelque sorte "l'intérim". Nous avons soulevé le problème que cela pose puisqu'elle est déjà partie prenante en tant que Directrice des Ressources Humaines. Et nous regrettons qu'aucun appel à candidature n'ait été fait au niveau de l'ensemble des Services du Département.

### Examen des fiches de signalement, des accidents de travail et des demandes portées au Registre SST 70 (pour info)

Fiches de signalement : 6 fiches de signalement ont été rédigées depuis le dernier CSAL-FS de mai 2023. La plupart du temps, ces fiches signalent des incidents avec le Public mais ces derniers mois, 5 fiches ont

été rédigées pour dénoncer des tensions entre Agents dans différents Services.

Accidents de travail : aucun accident depuis le dernier CSAL-FS de mai 2023.

Demandes portées au Registre SST : 2 nouvelles demandes depuis le dernier CSAL-FS de mai 2023.

Concernant les fuites d'eau par le toit au CFiP de Lure, des demandes de financement sont en cours au niveau de la Préfecture de région, mais cela risque d'être long. De ce fait, une entreprise doit venir pour voir les travaux à effectuer en attendant la réfection du toit.

Concernant la végétation sur l'escalier de secours au CFiP de Gray, le devis a déjà été réalisé et les travaux devraient être effectués prochainement.

### **Organisation d'un atelier de facilitation par la cellule de médiation interne de la DGFIP au SGC de Luxeuil (pour info)**

La Cellule nationale de médiation de la DGFIP a été saisie pour améliorer le fonctionnement du SGC de Luxeuil. La Direction a précisé qu'il ne s'agit pas d'une situation conflictuelle, mais de l'intervention d'un tiers neutre faciliter la réorganisation. Des échanges auront lieu sur 2 jours avec l'ensemble des acteurs (la Direction, les Encadrants et l'Équipe).

Bien entendu, nous n'avons pas manqué de rappeler que nous avons prédit ce problème au moment de la mise en place du NRP, au vu de la taille gigantesque de ce Service, le plus gros SGC de France !

### **Point budget et propositions de dépenses**

Budget de 26 874 €.

Les dernières dépenses votées sont l'acquisition de DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé) à la ceinture pour équiper les Agents de contrôle, d'un miroir pour les véhicules à la sortie du PCU, la participation au remplacement des luminaires du parking de Lure par un éclairage LED, l'installation de fontaines à eau sur les sites qui n'en ont pas encore.

Sur le budget de formation sont actées : 4 sessions Sauveteurs Secouristes, 2 sessions Maniements extincteurs, et une session de conduite sur route glissante pour 10 personnes.

### **Questions diverses**

- Déménagements :

\* Action sociale : le service de l'Action Sociale s'installera, après des travaux à exécuter, dans l'ancien logement du concierge - Place Pierre RENET.

\* La Direction souhaite installer un bureau d'une tierce Administration dans l'ancien appartement du fondé de pouvoir.

\* PCU : si la Direction obtient les fonds nécessaires pour la réalisation des travaux, elle souhaite installer le PCU près du PGF - Place Pierre RENET.

- Demande de fourniture par la Direction pour des fontaines à eau installées dans différents Services.

- Demande de fourniture de transformateurs pour les fauteuils massant de Gray qui ont été livrés sans.

- Renforts au SDIF : la direction a fait la demande de renforts, mais elle n'a aucune lisibilité sur la suite donnée et « n'est pas très optimiste »

- Contractuels : demande faite par la Direction de contractuels supplémentaires.

*Vos Élus : Corinne MULENET, Béatrice BOULANGER et Emmanuel SAILLARD.*

## **Déclaration liminaire du CSAL-FS n°6/2023 du 28/09/2023**

Monsieur le Président,

La rentrée 2023 se déroule dans un contexte d'explosion des inégalités, d'inflation continue, d'augmentations des prix des produits de première nécessité comme l'électricité, l'alimentation (18 % en 1 an et demi) ou l'essence et de baisse des salaires réels qui, selon les prévisions de la dernière note de conjoncture de l'INSEE, va continuer tout au long de l'année. La situation pour la majorité des salariés, des retraités et des plus précaires va donc s'aggraver.

Depuis 20 ans, les fonctionnaires ont considérablement perdu en pouvoir d'achat. La part de leur revenu qui leur reste pour vivre décemment est plus maigre de mois en mois avec l'inflation de ces deux dernières années, qui vient se cumuler à une situation déjà dégradée. Les dernières mesures de revalorisation ne sont nullement à la hauteur des enjeux de la période et des attentes des Agents publics. Face à une rémunération aussi inconséquente, il n'y a bien que l'Administration pour s'étonner que la Fonction Publique, et la DGFIP au cas particulier, rencontrent autant de difficultés d'attractivité !

Solidaires Finances Publiques revendique des augmentations conséquentes de la rémunération. Ces revalorisations doivent être assurées par des abondements pérennes qui puissent prémunir les Agents de l'érosion liée à l'inflation et permettre de reconnaître à sa juste valeur leur engagement, leurs compétences et leur sens du Service Public.

Dans ce contexte, Solidaires Finances Publiques s'inscrira pleinement dans la journée de mobilisation du 13 octobre prochain.

Malheureusement, les orientations ministérielles ne vont pas dans ce sens. En effet, dans son discours du 1er septembre à l'IRA de Lyon, le Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique, Stanislas Guérini, a annoncé une future loi témoignant notamment d'une volonté d'introduire plus d'intéressement et de rémunération au mérite.

Ce dispositif pose la question de l'évaluation de l'ensemble du travail effectué qui ne peut être mesuré scientifiquement. Il repose donc sur une appréciation subjective du chef de service qui pourra faire la part belle au rendement plutôt qu'à la qualité, à l'acceptation des réformes, des fusions et des délocalisations plutôt qu'à une réflexion sur le travail, à la docilité plutôt qu'à la défense du service public rendu...

Quid de la compétence des Cadres à évaluer la performance sans esprit de favoritisme ?

Quid des aléas de la vie qui peuvent impacter la "performance" au travail ? Et notamment pour les Agents qui mutent et changent de métier, volontairement ou en raison des suppressions de postes et des restructurations subies.

Les sources d'iniquité, et donc de frustration, de démotivation et de perte de sens du Service Public sont nombreuses.

La dégradation constante des conditions de travail à la DGFIP transparaît dans l'expression des Agents matérialisée dans le DUERP, tel que l'impact des outils numériques et de l'intelligence artificielle. Le feuillet de l'été de GMBI en est l'illustration la plus récente ! Outre le fait d'être terriblement anxiogènes pour les Agents, les reports successifs et bugs multiples n'ont fait que ternir l'image de l'Administration qui se disait exemplaire en matière d'e-administration ! Ce gros couac ne fait que conforter la position de Solidaires Finances Publiques sur le développement excessif de la dématérialisation.

À l'image de GMBI, le manque de préparation et d'anticipation de notre Administration dans les chantiers de la transformation numérique ne prennent pas suffisamment en compte leur impact sur les conditions de vie au travail des Agents, et plus particulièrement au niveau des risques psycho-sociaux.

Ainsi, concernant le point à l'ordre du jour sur le Programme Annuel de Prévention, Solidaires Finances Publiques considère que les réponses de l'Administration sont très loin d'être à la hauteur des enjeux.